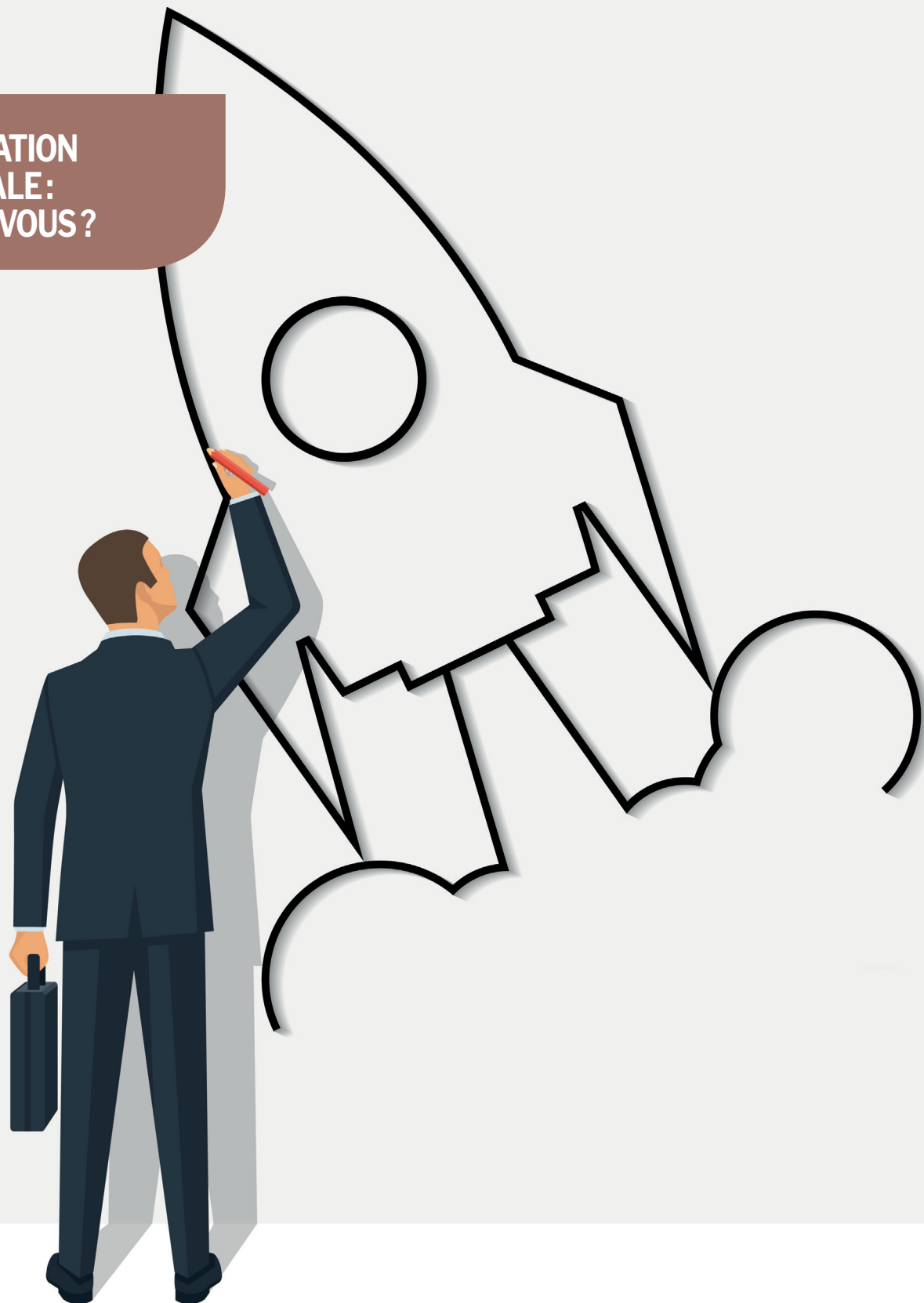


**VOTRE SITUATION
PATRIMONIALE:
OÙ EN ÊTES-VOUS ?**





Quels sont vos objectifs? Quel type d'investisseur êtes-vous?



Robert Seiler
CIO, Key Investment Services

Vivement la retraite? Attention aux mauvaises surprises

Dans une enquête récente sur les investisseurs fortunés en Suisse mandatée par BlackRock¹, on apprend que moins d'un tiers des personnes interrogées ont un plan de retraite digne de ce nom. Plus inquiétant: 30% d'entre elles déclarent n'avoir aucune intention d'établir un tel plan. Si l'on étendait cette enquête à l'ensemble de la population suisse, il est à craindre que de tels résultats seraient confirmés, et peut-être même dans des proportions plus alarmantes encore.

En quoi cela est-il un problème, dès lors que le système de prévoyance suisse, avec ses trois piliers, est envié dans le monde entier? Le citoyen helvétique lambda, fort de ses années de cotisation à l'AVS et à sa caisse de pension, envisage l'arrivée à la retraite avec une grande sérénité, semble-t-il... Or, la réalité risque d'être très différente. Et pas dans le bon sens.

Tout d'abord, et cela ne devrait avoir échappé à personne, les taux de conversion des retraites du 2^e pilier, déjà bas, vont continuer de baisser. D'après une étude de PPCmetrics², les caisses de pension s'attendent à des taux de conversion moyens de 5,7% pour ces prochaines années. Concrètement, cela signifie qu'un assuré qui arrive à la retraite avec un capital de cinq cent mille francs ne pourra compter qu'avec une rente annuelle de 28'500 francs. Soit 2'375 francs mensuels. Et qui sait à quel niveau seront les taux de conversion dans 10 ou 20 ans?

De plus, il ne faut pas compter sur une revalorisation significative de la rente AVS, fixée actuellement à 2'350 francs par mois pour les célibataires et à 3'525 francs pour les couples mariés. Ces chiffres supposent une durée de cotisation continue de 44 ans, ce qui signifie en pratique que beaucoup de personnes risquent d'avoir une mauvaise surprise à l'arrivée à la retraite, en se voyant annoncer qu'ils n'ont pas droit à la rente maximale. Et contrairement au 2^e pilier, il est quasi impossible de racheter des années de cotisation AVS.

III

¹ - Investor Pulse – Swiss High Net Worth Individuals, BlackRock, 2015.

² - Etude «2^{ème} pilier 2016: analyse des rapports annuels des caisses de pensions», PPCmetrics, 2017.

En d'autres termes, en l'absence d'un plan de retraite individuel, les futurs retraités suisses doivent s'attendre à une baisse brutale de leurs revenus, qui pourra parfois dépasser les 50%. Cela peut avoir des conséquences désagréables, comme de devoir être forcé de vendre sa maison ou son appartement si les charges induites (et notamment les impôts) deviennent insoutenables.

Le cas d'entrepreneurs et de personnes exerçant des professions libérales peut s'avérer encore plus problématique. Ces personnes ont souvent des revenus élevés dans la deuxième partie de leur carrière professionnelle, mais il est toujours surprenant de constater que seule une minorité a mis en place un plan de prévoyance adéquat. En se croyant à l'abri grâce à une fortune mobilière et immobilière substantielle, elles ratent en réalité l'opportunité d'économies fiscales très importantes - et une retraite beaucoup plus sereine -, en choisissant d'ignorer le problème. Sans même parler de la question de la succession...

Des solutions? Il y en a

Cet état des lieux peu réjouissant est néanmoins indispensable pour prendre conscience du problème. La bonne nouvelle est qu'il n'est pas trop tard pour réagir! Mais comment faire? Un plan de retraite peut bien entendu s'envisager avec l'aide d'un/une conseiller/ère en patrimoine, qui saura prendre en compte les différents paramètres personnels et définir un plan d'action cohérent. Ces professionnels utilisent souvent des logiciels spécialisés, notamment pour tenir compte des complexités fiscales. Il faut cependant toujours garder à l'esprit que les paramètres actuels sont voués à évoluer et qu'en réalité, un plan de retraite est dynamique et doit par conséquent être réévalué périodiquement.

Dans les grandes lignes, voici les trois principaux points à considérer:

Se fixer des objectifs réalistes. Cela peut être aussi simple que de définir un montant fixe à épargner tous les mois, jusqu'à se fixer des objectifs précis de fortune à atteindre à un certain âge, visant à compenser les écarts cités précédemment. Ce dernier cas implique inévitablement de faire des hypothèses, comme le taux d'inflation, l'évolution des revenus et des charges (enfants, scolarité, frais médicaux), etc.. Ces hypothèses seront évidemment revues lors de chaque réévaluation périodique du plan de retraite.

Tenir compte de la fiscalité. Contrairement à leurs voisins français, les contribuables suisses ne peuvent pas puiser dans une longue liste de niches fiscales. C'est pourquoi il faut profiter au maximum de celles qui existent! On pense immédiatement aux déductions liées à l'épargne du 3^e pilier, ainsi qu'au rachat des années du 2^e pilier, qui sont 100% déductibles du revenu et d'autant plus efficaces en fin de carrière, lorsqu'on se retrouve dans les tranches hautes d'imposition. Dans la plupart des cantons, les rénovations immobilières sont largement déductibles, et c'est un moyen efficace de préserver la valeur réelle de son patrimoine. Il existe quelques autres niches fiscales, moins connues, comme par exemple investir dans certains fonds immobiliers qui ne sont ni taxés sur la fortune, ni sur le revenu.

Etablir une stratégie d'investissement à long terme. L'allocation d'actifs, qui va servir à faire fructifier l'épargne du plan de

retraite, est un élément fondamental pour atteindre les objectifs financiers fixés. Attention aux modèles très simples, basés sur des performances historiques qui, pour certaines, ne sont plus du tout pertinentes pour des projections sur les 10-20 prochaines années. Il est préférable de complètement revoir les attentes de rendement en se basant sur un scénario macro-économique et non plus de se fier aux simples données historiques. Dans le domaine des prévisions, la prudence est de mise et les objectifs de rendement visés par les caisses de pensions (autour des 3% à long terme) en sont la meilleure preuve.

De plus, il faut considérer le maximum de sources de rendement possible afin d'augmenter la diversification (c'est-à-dire réduire le risque) tout en augmentant le potentiel de rendement à long terme. Concrètement, cela signifie prendre en compte des classes d'actifs moins traditionnelles comme les obligations émergentes, les obligations convertibles, l'immobilier coté et non-coté, les hedge funds, et même le private equity. Attention ici aux pièges de la diversification, car les corrélations entre classes d'actifs peuvent parfois réserver de mauvaises surprises. La problématique de la couverture du franc suisse (la monnaie la plus forte du monde depuis plus de 45 ans) est souvent ignorée, mais doit absolument être intégrée à la réflexion.

Vient ensuite la question du choix des produits d'investissement. Selon que l'on parle à un conseiller en patrimoine indépendant, une banque, ou un assureur, les «solutions optimales» seront étrangement différentes... Et il ne faut pas se leurrer, les «solutions» proposées seront généralement celles qui seront les plus rémunératrices pour celui ou celle qui les recommandera. Même si avec la future LSFIn la transparence des coûts va s'améliorer, il sera toujours difficile d'évaluer le véritable coût intrinsèque d'un produit d'investissement, surtout si celui-ci est géré, traité et a comme dépositaire la même institution financière. L'avis d'un conseiller sans conflits d'intérêt et parfaitement au fait de ces subtilités peut permettre de réduire substantiellement les coûts cachés et ainsi augmenter mécaniquement les rendements obtenus sur la fortune investie.

Conclusion: planifiez! Et le plus tôt sera le mieux

Alors que les taux d'intérêt en CHF restent désespérément négatifs, et que cette situation est vouée à perdurer encore un certain temps, les solutions d'investissement pour faire fructifier l'épargne des Suisses deviennent plus complexes. Il est à craindre que les produits de placement classiques (actions et obligations) proposés à une clientèle «retail» se révéleront décevants à long terme. Afin de mettre toutes les chances de son côté pour atteindre ses objectifs, il est fortement conseillé de s'adresser à des professionnels véritablement indépendants avec un haut niveau d'expertise financière, qui sauront considérer chaque situation personnelle et définir un solide plan de retraite. Pour enfin envisager cette échéance avec sérénité. ■

³-«Etude sur les caisses de pension en Suisse en 2017», Swisscanto Prévoyance.

⁴-Une monnaie forte comme le CHF va réduire à long terme la performance des investissements en monnaies étrangères. Par exemple, la performance annualisée des actions américaines (indice S&P 500, avec dividendes encaissés, mais non réinvestis) est de 10,7% en USD sur la période 1971-2017, alors qu'elle n'est que de 7,2% convertie en CHF. Une couverture monétaire systématique permet de réduire cet écart et de supprimer la volatilité induite par les taux de change.